



**Programme des
Nations Unies
pour l'environnement**



5 juin 2008
UNEP(DEPI)/MED WG. 327/1
FRANÇAIS
Original: ANGLAIS



PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE

Douzième réunion du Comité directeur de la CMDD
Athènes (Grèce), 19 et 20 juin 2008

**ORDRE DU JOUR ANNOTÉ DE LA DOUZIÈME RÉUNION
DU COMITÉ DIRECTEUR DE LA CMDD**

ORDRE DU JOUR ANNOTÉ
de la douzième réunion du Comité directeur de la CMDD avec les questions importantes éventuelles (en caractères italiques) et les résultats escomptés (en caractères gras)

Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Le Président du Comité directeur de la CMDD et le Coordonnateur du PAM/PNUE ouvriront la réunion

Le projet d'ordre du jour sera proposé à la réunion pour adoption

Exposé liminaire du Coordonnateur

- Résumé du Rapport d'avancement du Secrétariat

Après avoir présenté le rapport du Secrétariat, le Coordonnateur informera le Comité directeur des décisions du Comité exécutif de coordination (CEC) et de sa récente participation à la 16^e réunion de la CDD-ONU. Les membres du Comité directeur examineront les questions suivantes:

- *Comment la CMDD peut-elle développer des interactions plus solides avec la CDD-ONU en termes de programme, activités et échange d'informations etc?*

Résultats: principes stratégiques, éléments et critères pour orienter et évaluer le fonctionnement et le programme de travail de la CMDD

1. Rapport d'avancement sur les activités de la CMDD

1.1. Appui au processus politique au niveau national (Fonctionnaire chargé du développement durable)

1.1.1. Appui aux SNDD

1.1.2. Activités pilotes: Stratégie insulaire de développement durable

Après la présentation, le Comité directeur sera invité à répondre aux questions suivantes:

- *Comment les activités menées au niveau national, telles que l'appui aux SNDD et SIDD, pourraient-elles être appuyées par la CMDD et, plus largement, par les autres éléments du système du PAM?*
- *Comment les membres de la CMDD et le Comité directeur peuvent-ils contribuer à rehausser le profil des SNDD dans les pays concernés?*
- *Quelles autres activités pilotes pourraient-elles être envisagées au niveau des pays et quelles pourraient en être les modalités d'exécution?*

1.2. Progrès accomplis par les composantes du PAM dans le cadre des activités liées à la CMDD (Secrétariat)

À l'issue de la présentation, le Comité directeur sera invité à répondre aux questions suivantes:

- *Comment le concept, la composition et le fonctionnement des groupes de travail peuvent-ils être améliorés pour accroître l'efficacité de l'appui fourni par le PAM à la SMDD et à sa mise en œuvre?*
- *En particulier, comment les groupes de travail et les actions pilotes peuvent-ils aider à accroître les capacités des pays à prendre des mesures politiques et à engager des actions en vue de remplir leurs engagements aux niveaux régional (par ex., la Convention de Barcelone et ses Protocoles) et international (engagements pris au titre de divers accords environnementaux multilatéraux, de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique en particulier)?*
- *Comment favoriser les interactions et les synergies entre les travaux de la CMDD et les activités des différentes composantes du PAM?*

Remarque: Sur les deux premiers points, une "Note d'orientation sur les groupes de travail" offre davantage d'éléments pour étayer le débat.

Résultats: principes stratégiques, éléments et critères pour orienter et évaluer le fonctionnement et les activités de la CMDD

2. Développements intervenus depuis la dernière réunion de la CMDD (Secrétariat)

2.1. Réunion des Parties contractantes à Almeria

2.1.1. Décision IG 17/4: Document sur la gouvernance

a) Mandat de la CMDD

Sur la base du nouveau mandat de la CMDD, le Comité directeur examinera les éventuels aménagements - groupes de travail et/ou autres moyens - et activités qui sont nécessaires pour permettre à la Commission de remplir ses missions, à savoir : i) aider à adopter et à appliquer des politiques de développement durable; ii) suivre l'application de la SMDD; iii) promouvoir l'échange de données d'expérience concernant l'intégration des politiques et l'application des engagements internationaux en faveur du développement durable; iv) identifier les obstacles à la réalisation du développement durable; v) formuler des opinions au sujet du fonctionnement du système du PAM, y compris son programme de travail et ses résultats.

Les questions suivantes seront abordées:

- *Comment les documents constitutifs de la CMDD (comme son règlement intérieur) devraient-ils être modifiés pour refléter son nouveau mandat?*

b) Composition de la CMDD: nouvelles catégories et critères de sélection des membres

Le Comité directeur sera invité à formuler des observations et des propositions sur les critères de sélection et la méthode de désignation proposés

Sur les questions d'ordre plus général, le Comité directeur souhaitera peut-être examiner:

- *ce que devraient être le rôle et les responsabilités des divers membres de la CMDD, en particulier au cours de la période intersessions?*
 - *Comment associer davantage et mieux la société civile et le monde de l'entreprise aux différents groupes de travail et aux travaux de la CMDD en général?*

c) Fonctionnement de la CMDD

Sur la base du précédent règlement intérieur et du fonctionnement de la CMDD tel qu'exposé dans le Document sur la gouvernance, le Comité directeur souhaitera peut-être examiner les points suivants:

- *Quelles incidences a la nouvelle fréquence de réunion de la CMDD – qui a été adoptée comme devant avoir lieu tous les deux ans - sur les groupes de travail et sur l'ensemble du programme de travail de la CMDD et son cycle?*
- *Quels critères pourraient servir à identifier les questions et thèmes sectoriels et intersectoriels? (à savoir le processus décisionnel de la CMDD)*
- *Quel type de résultats peut être escompté de la CMDD au delà des recommandations aux Parties contractantes?*
- *Comment assurer des synergies entre la CMDD et les autres composantes du PAM, et en particulier quel devrait être le rôle des différents CAR dans le fonctionnement de la CMDD?*
- *Comment organiser le flux d'informations au sein de la CMDD et entre la CMDD et les autres acteurs?*
- *Comment la CMDD peut-elle suivre et évaluer son fonctionnement?*
- *Quel devrait être le rôle du Comité directeur?*

Résultats: les principes stratégiques, éléments et critères émanant des délibérations seront utilisés pour élaborer un nouveau règlement intérieur pour la CMDD, revisiter les règles, procédures et le programme de travail de la CMDD, et structurer l'ordre du jour de la prochaine réunion de la CMDD

2.1.2. Décision IG 17/16: Recommandations de la douzième réunion de la CMDD

Le Comité directeur examinera si la CMDD peut contribuer davantage à l'application des décisions des Parties contractantes sur les thèmes "Énergie et changement climatique" et "Gestion de la demande en eau". Une question stratégique serait ainsi formulée:

- *Une fois que ses recommandations sont approuvées par les Parties contractantes, la CMDD poursuit-elle ses travaux sur un thème donné pour appuyer l'application ou devrait-elle passer à un autre thème et laisser l'appui à l'application aux autres composantes du PAM?*

2.1.3. Décision IG 17/17: Plan de mise en œuvre de la SMDD

Ayant à l'esprit le nouveau mandat de la CMDD adopté à Almeria, le Comité directeur pourrait examiner

- *quels sont les avantages comparatifs des divers outils et mécanismes de mise en œuvre de la SMDD (comme les groupes de travail et d'experts, les actions pilotes au niveau national, le renforcement des capacités nationales, le dialogue politique, la gestion ciblée des connaissances; l'information et la communication)?*
- *Quel pourrait être le rôle de la CMDD dans les différentes orientations stratégiques de la SMDD?*

2.1.4. Déclaration d'Almeria

Après une brève présentation, le Comité directeur pourrait examiner comment la CMDD peut contribuer à l'application de la Déclaration d'Almeria, laquelle met tout spécialement l'accent sur le changement climatique. Les questions suivantes pourraient être abordées:

- *Comment la CMDD peut-elle appuyer l'application de la Déclaration d'Almeria ?*
- *La CMDD devrait-elle participer et selon quelles modalités (par ex. au moyen d'un groupe de travail) : i) à l'évaluation des impacts du changement climatique sur la biodiversité; ii) à l'évaluation de la valeur économique (produits et services) des écosystèmes; iii) à une meilleure gestion de la demande d'énergie et de l'efficacité énergétique, notamment grâce aux énergies alternatives; iv) à la gestion de la demande en eau; et v) aux puits de carbone?*

Résultats: les principes stratégiques, éléments et critères émanant des délibérations contribueront à la formulation du prochain programme de travail de la CMDD

2.2. Développements en dehors du système du PAM

2.2.1. Union pour la Méditerranée. Présentation par M. Mocilnikar

À la suite de la présentation, le Comité directeur examinera les liens et synergies possibles entre l'Union pour la Méditerranée et la CMDD.

2.2.2. Application de l'Initiative "Horizon 2020" (MED POL)

Après une brève présentation sur "Horizon 2020" et le rôle joué par le MED POL, le Comité directeur examinera comment la CMDD peut contribuer à l'application d'"Horizon 2020"

2.2.3. Projet FEM : Présentation par Mme Virginia Hart

À la suite de la présentation, le Comité directeur examinera les interactions possibles entre le Projet FEM et la CMDD.

Résultats: les principes stratégiques, éléments et critères émanant des délibérations seront utilisés pour formaliser une collaboration avec les instances concernées.

3. Programme de travail 2008-2009 et feuille de route pour la prochaine réunion de la CMDD

3.1. Vue d'ensemble du programme de travail et du budget (Coordonnateur)

3.2. Feuille de route pour la prochaine réunion de la CMDD (Fonctionnaire chargé du développement durable)

Après les présentations, le Comité directeur examinera comment intégrer au mieux les différentes parties du programme de travail et budget approuvés concernant la CMDD. Les points suivants pourraient être abordés:

- *Comment l'ensemble du programme du PAM peut-il mieux refléter le rôle de la CMDD?*
- *Le programme de travail de la CMDD ne devrait-il pas être revisité et les cycles proposés ajustés plus fréquemment pour mieux rendre compte de la dynamique des programmes et des institutions au sein et en dehors du système du PAM?*

Résultats: Éléments pour l'actualisation et la consolidation du programme de travail de la CMDD

4. Considérations pour la préparation des prochaines réunions de la CMDD (Secrétariat)

Il s'agit d'examiner les éléments et la structure éventuels de la prochaine réunion de la CMDD, en la centrant plus spécialement sur l'intégration du changement climatique dans les politiques nationales. À cette occasion, un débat plus général pourrait s'engager: sur les points suivants:

- *Quels critères pourraient être utilisés afin d'identifier les questions et les thèmes émergents pour les réunions de la CMDD?*
- *Quels pourraient être les éléments structurants (présentation liminaire, travail et dynamique de groupe)?*
- *Quelles devraient être la part du travail de fond et celle des aspects opérationnels de la CMDD (autoévaluation de la CMDD, liaisons avec d'autres composantes du PAM, etc.)?*
- *Comment le Comité directeur peut-il être étroitement associé à la préparation de la réunion?*

Résultats: Éléments pour la finalisation d'une feuille de route pour la prochaine réunion de la CMDD

5. Questions diverses

1^{ère} JOURNÉE	
Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour Exposé liminaire du Coordonnateur	9h30 – 10h
1. Rapport d'avancement sur les activités de la CMDD 1.1. Appui au processus politique au niveau national (Fonctionnaire chargé du développement durable)	10h-10h30
1.2. Progrès accomplis par les composantes du PAM sur les activités liées à la CMDD (Secrétariat)	10h30 – 11h
<i>Pause café</i>	11h – 11h30
1.2 Progrès accomplis par les composantes du PAM sur les activités liées à la CMDD (suite)	11h30 – 12h
2. Développements intervenus depuis la dernière réunion de la CMDD (Secrétariat)	
2.1. Réunion des Parties contractantes à Almeria	
2.1.1. Décision IG 17/4: Document sur la gouvernance	12h – 13h
<i>Déjeuner</i>	13h – 14h30
2.1.2. Décision IG 17/16: Recommandations de la douzième réunion de la CMDD	14h30 – 15h
2.1. 3. Décision IG 17/17: Plan de mise en œuvre de la CMDD	15h – 15h30
2.1.4. Déclaration d'Almeria	15h30 – 16h
<i>Pause café</i>	16h – 16h30
2.2. Développements en dehors du PAM	
2.2.1. Union pour la Méditerranée (M.. Mociłnikar)	16h30 – 17h
2.2.2. Application de l'Initiative "Horizon 2020" (MED POL)	17h – 17h30
2^{ème} JOURNÉE	
2.2.3. Projet FEM. Présentation par Mme Virginia Hart	9h30 – 10h
3. Programme de travail 2008-2009 et feuille de route pour la prochaine réunion de la CMDD (Secrétariat)	10h – 11h
<i>Pause café</i>	11h – 11h30
4. Considérations pour la préparation des prochaines réunions de la CMDD (Secrétariat)	11h30 – 13h
<i>Déjeuner</i>	13h – 14h30
5. Questions diverses	1430 – 1500

